

LA FORMATION Permis A1 et A2 – ENJEUX et PROGRAMME

Au même titre que l'automobile, l'usage de la motocyclette revêt une dimension sociale en forte expansion. Il devient un outil pratique de déplacement tant pour les loisirs que dans le cadre du travail.

L'objectif général de cette formation est de permettre à chaque conducteur de maîtriser un ensemble de compétences en termes de connaissances, de comportements, de savoir-faire et de développement personnel.

Les règles et principes de conduite appris au cours de la formation sont essentiels. Ils ont non seulement pour but de préparer le candidat à l'examen du permis de conduire mais également à sa future vie de conducteur.

Avant de démarrer l'épreuve pratique de l'examen du permis A1 et A2, il vous faut obtenir l'épreuve théorique moto (code)

Durant l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire A1 et A2, vous êtes accompagné par un enseignant de la conduite moto. Cette épreuve pratique, évaluée par un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière, se décompose en 2 parties.

La réussite de la première épreuve est indispensable pour se présenter à la seconde.

LES ÉPREUVES D'EXAMEN

L'épreuve théorique générale : ETM

Pour réussir cette épreuve, il faut acquérir 35 bonnes réponses et plus sur 40 questions dont certaines sont en vidéo (une réponse est considérée juste si toutes les propositions exactes sont validées). L'épreuve de code se déroule chez un opérateur privé. La redevance pour cet examen coûte 30€. Pour s'inscrire, il suffit d'avoir son numéro NEPH valide. L'inscription peut s'effectuer dans nos bureaux. Le jour de l'examen n'oubliez pas votre pièce d'identité et votre convocation.

Votre code a une validité de 5 ans.

L'épreuve pratique comprend deux phases : Les examens se déroulent du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h. Vous serez accompagné d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière et serez évalué par un examinateur expert, inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

1. L'épreuve Hors Circulation :

D'une durée de 10 minutes, elle comporte un parcours unique de manœuvres qui s'enchaînent (déplacement sans l'aide du moteur, allure réduite sans passager, freinage, slalom et évitement).

Cette épreuve se déroule sur la piste d'examen. Pour obtenir un résultat favorable à cette épreuve, il vous faut obtenir un A ou un B. Vous n'accéderez à l'épreuve suivante que si vous avez validé cette épreuve Hors Circulation.

2. L'épreuve Circulation

Cette épreuve d'une durée de 32 minutes se déroule dans un environnement varié où sera évalué le positionnement du motard sur sa voie de circulation, notamment lors de la prise de virage, et où sera vérifié que la technique de la trajectoire de sécurité est maîtrisée. Vous pouvez consulter les résultats sur le site RdvPermis le lendemain du passage de l'examen.

Objectif de la formation :

Familiariser le futur conducteur avec la moto. La formation met en avant l'importance de la prise de conscience des risques et la nécessité de respecter les règles. Elle insiste également sur les avantages qu'il y a à adopter une conduite apaisée, respectueuse des autres et de l'environnement.

Public et prérequis :

✓ Tout public

✓ Être âgé de **16 ans** au minimum pour le **permis A1**

✓ Être âgé de **18 ans** au minimum pour le **permis A2**

✓ Être titulaire de l'ASSR2 ou de l'ASR

Moyens pédagogiques et techniques :

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.

Salle de cours équipée d'un écran tactile. Webcode.

Véhicules de la catégorie adaptés à l'enseignement.

Fiche de suivi et livret d'apprentissage.

Sanction visée : Permis de conduire de la catégorie A1 ou A2.

Durée de la formation : 20 heures minimum.

Lieu : Auto-école ALBAIN agence Daunou – Auto-école ALBAIN Porteloise

Intervenants : Enseignants de la conduite et de la sécurité routière diplômés et titulaires d'une autorisation d'enseigner mention 2 roues

Modalités d'évaluation des acquis :

Évaluation continue correspondant aux contenus du Référentiel d'Education pour une Mobilité Citoyenne.

Épreuve pratique de l'examen du permis de conduire de la catégorie A1 ou A2

Contenu de la formation

La formation débute par une évaluation initiale obligatoire. Comme pour le permis voiture, elle permet de tester votre niveau et de déterminer le nombre d'heures qui seront nécessaires pour obtenir votre permis A1 ou A2.

Formation théorique : L'ETM (examen théorique moto, obligatoire) **doit être obtenu avant le passage de l'examen pratique.**

Dispositions légales en matière de circulation routière - Le conducteur - La route - Les autres usagers – Réglementation générale et divers - Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule - Eléments mécaniques liés à la sécurité de la Conduite - Equipements de sécurité des véhicules - Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

Formation pratique :

Maîtriser le maniement de la vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation

- ✓ Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard
- ✓ Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord
- ✓ Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur)
- ✓ Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine.
- Descendre de la machine en sécurité
- ✓ Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances
- ✓ Monter et rétrograder les rapports de vitesse
- ✓ Maîtriser la réalisation d'un freinage
- ✓ Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité
- ✓ Tenir l'équilibre, maîtriser la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)
- ✓ Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- ✓ Évaluer et maintenir les distances de sécurité
- ✓ Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
- ✓ Négocier les virages de la façon la plus sécurisante
- ✓ Croiser, dépasser, être dépassé
- ✓ Communiquer les avec les autres usagers
- ✓ Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible
- ✓ S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- ✓ Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense
- ✓ Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
- ✓ Réaliser un freinage d'urgence

Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- ✓ Connaître et respecter les règles de circulation
- ✓ Recherche la signalisation : les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifique à la conduite des deux-roues)
- ✓ Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
- ✓ Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité
- ✓ Tourner à gauche et à droite
- ✓ Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- ✓ Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire
- ✓ Maîtriser les techniques d'inclinaison
- ✓ Réaliser un freinage d'urgence
- ✓ Maîtriser les techniques d'inclinaison

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- ✓ Suivre un itinéraire de manière autonome
- ✓ Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer
- ✓ Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
- ✓ Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir
- ✓ Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la moto
- ✓ Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS : aide à la navigation ; régulateur ; limiteur de vitesse)
- ✓ Pratiquer l'écoconduite.